RAPPORT ANNUEL 2023

Application du règlement de gestion contractuelle

Régie incendie des Monts

Règlement 006 - Gestion contractuelle

TABLE DES MATIÈRES

Préambule 3
Objet 3
Le règlement sur la gestion contractuelle 3
Octroi de contrat 3
Les modes de sollicitation 4
Plaintes 4
Sanctions 4

RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Application du règlement de gestion contractuelle

Préambule

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la loi sur les cités et villes, la Régie incendie des Monts doit présenter annuellement un rapport concernant l'application de gestion contractuelle.

Objet

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Régie en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement sur la gestion contractuelle.

Le règlement sur la gestion contractuelle

En vertu de l'article 278 de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, les politiques de gestion contractuelle des organismes municipaux sont réputées des Règlements sur la gestion contractuelle, et ce depuis le 1er janvier 2018.

La Régie incendie des Monts a adopté son règlement de gestion contractuelle le 1er mars 2018 et elle n'a apporté aucune modification à ce règlement depuis sa création.

Octroi de contrat

La Régie tient à jour sur Internet la liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000$. Cette liste est publiée, conformément à la loi, sur le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement.
Également, tel que requis par la Loi, la Régie présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000$.

Voir en Annexe 1 le sommaire des contrats de plus de 25 000$ octroyés par la Régie en 2023.

RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Application du règlement de gestion contractuelle

Les modes de sollicitation

La Régie peut conclure des contrats selon les quatre principaux modes de sollicitations possibles : le contrat conclu de gré à gré; le contrat conclu à la suite d'une demande de prix par écrit; le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs; ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public. Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, la Régie tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'elle désire octroyer ainsi que des dispositions législatives et règlementaires à cet égard.

Plaintes

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Sanctions

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de la séance du 7 mars 2024.

Annexe 1

Contrats de plus de 2 000$ totalisant plus de 25 000$ par fournisseur
Du 2023-01-01 au 2023-12-31

Fournisseurs	Description	Montant
Boivin & Gauvin	Agent encapsuleur F-500 (55 gallons)	3 391.76$
	Gants de combat	4 708.23$
	Bottes pompiers	8 494.24$
	Gants de combat	2 793.89$
	Agent encapsuleur F-500 (55 gallons)	3 380.27$
	Gants de combat	3 104.33$
		25 872.72$
Foss National Leasing	Essence du 21 décembre 2022 au 24 janvier 2023	5 477.15$
	Essence du 25 janvier au 22 février 2023	3 967.02$
	Essence du 23 février au 26 mars 2023	5 125.63$
	Essence du 27 mars au 23 avril 2023	4 767.99$
	Essence du 24 avril au 23 mai 2023	3 592.60$
	Essence du 24 mai au 25 juin 2023	5 570.78$
	Essence du 26 juin au 27 juillet 2023	3 322.36$
	Essence du 28 juillet au 19 août 2023	6 753.65$
	Essence du 20 août au 24 septembre 2023	4 144.98$
	Essence du 25 septembre au 24 octobre 2023	5 126.53$
	Essence du 25 octobre au 24 novembre 2023	4 969.07$
	Essence du 25 novembre au 19 décembre 2023	4 050.46$
	Essence du 20 décembre au 31 décembre 2023	1 748.72$
		58 616.94$
FQM Assurances inc.	Assurances du 2023-07-14 au 2024-07-14	64 647.90$
	Assurance accidents du 2023-07-14 au 2024-07-14	2 576.49$
		67 224.39$
Les Avocats Le Corre & Associés, s.e.n.c.r.l.	Honoraires professionnels février 2023	2 014.13$
	Honoraires professionnels mai 2023	2 737.55$
	Honoraires professionnels juin 2023	2 272.49$
	Honoraires professionnels août 2023	8 665.56$
	Honoraires professionnels septembre 2023	3 162.96$
	Honoraires professionnels octobre 2023	7 065.62$
	Honoraires professionnels novembre 2023	8 048.86$
		33 967.17$
Les Équipements Cloutier	Réparations camion #223	2 927.70$
	Réparations camion #625	7 216.99$
	Réparations camion #223	7 755.53$
	Réparations camion #224	2 770.43$
	Réparations camion #224	2 318.96$
	Réparations camion #624	2 286.89$
	Réparations camion #524	3 280.71$
	Réparations camion #222	3 021.87$
		31 579.08$
Municipalité de Lantier	Loyer Janvier 2023	2 345.88$
	Loyer Février 2023	2 345.88$
	Loyer Mars 2023	2 345.88$
	Loyer Avril 2023	2 345.88$
	Loyer Mai 2023	2 345.88$
	Loyer Juin 2023	2 345.88$
	Loyer Juillet 2023	2 345.88$
	Loyer Aout 2023	2 345.88$
	Loyer Septembre 2023	2 345.88$
	Loyer Octobre 2023	2 345.88$
	Loyer Novembre 2023	2 345.88$
	Loyer Décembre 2023	2 345.88$
		28 150.56$
Municipalité de Val-Morin	Loyer Janvier 2023	2 489.67$
	Loyer Février 2023	2 489.67$
	Loyer Mars 2023	2 489.67$
	Loyer Avril 2023	2 489.67$
	Loyer Mai 2023	2 489.67$
	Loyer Juin 2023	2 489.67$
	Loyer Juillet 2023	2 489.67$
	Loyer Aout 2023	2 489.67$
	Loyer Septembre 2023	2 489.67$
	Loyer Octobre 2023	2 489.67$
	Loyer Novembre 2023	2 489.67$
	Loyer Décembre 2023	2 489.67$
		29 876.04$

Annexe 1

Contrats de plus de 2 000$ totalisant plus de 25 000$ par fournisseur
Du 2023-01-01 au 2023-12-31

Fournisseurs	Description	Montant
Protection incendie CFS Ltée	Membranes de protection pour APRIAS	2 040.81$
	20 cylindres 4500 L	24 686.74$
		26 727.55$
TLÄ Architectes Inc.	Plans, devis et surveillance des travaux, construction caserne SADM	367 920.00$
	Date d'octroi du contrat : 2023-09-07	**367 920.00$**
Union des Municipalités du Québec	Cotisation annuelle UMQ 2023 + carrefour capital humain	2 544.40$
	Honoraires professionnels	15 434.82$
	Honoraires professionnels	5 957.15$
	Honoraires professionnels	5 246.31$
	Honoraires professionnels	5 034.06$
	Cotisation annuelle UMQ 2024 + carrefour capital humain	2 596.14$
		36 812.88$
Ville Sainte-Agathe-des-Monts	Loyer Janvier 2023	5 903.17$
	Loyer Février 2023	5 903.17$
	Loyer Mars 2023	5 903.17$
	Loyer Avril 2023	5 903.17$
	Loyer Mai 2023	5 903.17$
	Loyer Juin 2023	5 903.17$
	Loyer Juillet 2023	5 903.17$
	Loyer Aout 2023	5 903.17$
	Loyer Septembre 2023	5 903.17$
	Loyer Octobre 2023	5 903.17$
	Loyer Novembre 2023	5 903.17$
	Loyer Décembre 2023	5 903.17$
		70 838.04$
	Total des contrats de plus de 2 000$ totalisant plus de 25 000$ par fournisseurs pour l'année 2023	**777 585.37$**